

INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS Année scolaire 2024 - 2025

Les parents devront se présenter au Lycée où ils seront accompagnés par un personnel de Vie scolaire pour procéder aux modalités d'inscription selon le calendrier ci-dessous :

Calendrier:

Date Mercredi 26 Juin		Inscriptions / Réinscriptions en	Horaires
		1 ^{ere} AGORA	
Jeudi 27 Juin	matin	1 ^{ere} ASSP1	
	après-midi	1 ^{ere} ASSP2	
Vendredi 28 Juin		1 ere MCVA	I J. 3
Ľundi 1 ^{er} Juillet	matin	T ASSP1	Lundi Mardi Jeudi 7h30 à 12h30 13h30 à 16h
	après-midi	T ASSP2	
Mardi 2 Juillet	matin	T MCVA	
	après-midi	T AGORA	
Mercredi 3 Juillet		2 ^{eme} Année de BTS BANQUE	Mercredi et Vendredi : 7h30 à 12h30
Jeudi 4 Juillet		2 ^{nde} ASSP	
Vendredi 5 Juillet		2 ^{nde} ASSP et 2 ^{nde} GATL	
Lundi 8 Juillet	matin	2 ^{nde} MRC	
Mardi 9 Juillet matin		3 ^{eme} Prépa Métiers Nouveaux élèves de Premières et de Terminales 1 ^{ere} Année de BTS BANQUE	
Mercredi 10 Juillet		1 ere Année de BTS BANQUE	

Pour toute inscription ou réinscription la présence de l'élève et du Responsable légal ou Tuteur est OBLIGATOIRE (sauf BTS).

Pièces à fournir :

- 5 photos d'identité récentes
- L'attestation d'assurance pour l'année 2024 2025
- Carte d'identité ou Passeport de l'élève / étudiant(e) (ORIGINAL)
- Carte d'identité ou Passeport du Représentant Légal ou Tuteur de l'élevé (ORIGINAL) sauf BTS
- Livret de famille (toutes les pages)
- Un justificatif de moins de 3 mois du Représentant légal ou Tuteur (Electricité ou Eau ou Téléphone ou Quittance de loyer avec adresse)
- Coordonnées téléphoniques et adresse mail de l'élève/étudiant(e)
- L'exéat de l'établissement d'origine **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves et étudiants(es)
- La notification d'affectation **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves et étudiants(es)
- Les deux ou trois bulletins de la classe précédente **OBLIGATOIRE** pour les nouveaux élèves
- Le relevé de notes du Baccalauréat pour les 1^{eres} Année de BTS BANQUE

A remettre au Bureau des Entreprises :

- RIB au nom du Responsable légal ou Tuteur (sauf BTS)
- RIB au nom de l'élève (sauf BTS)
- Certificat médical pour les élèves de Secondes, Premières et Terminales ASSP

A remettre au Service de Gestion:

- Avis d'impôt N-1 (Avis établi en 2023 sur les revenus 2022 (sauf BTS)
- Attestation CAF de moins de 3 mois (sauf BTS)



<u>P.S</u>: Tous les documents originaux ne seront pas conservés par l'Etablissement, ils seront scannés par les services concernés le jour de l'inscription.